

Conseil Général de la Nièvre

Session du 19 décembre 2008 :

Monsieur le Préfet, Messieurs les Présidents, mes chers collègues,

Notre session de décembre est traditionnellement consacrée aux ultimes ajustements de l'exercice budgétaire avant l'entrée dans le débat d'orientation et la préparation du budget primitif de notre assemblée.

Cette année, en raison de la crise économique et financière mondiale que nous traversons, dont les conséquences se font déjà sentir au sein des entreprises nivernaises et au niveau de l'ensemble de l'activité de notre département, il nous a semblé indispensable de procéder à un tour d'horizon de la situation économique et sociale du département avant de bâtir, dans un contexte difficile par ailleurs, l'architecture du budget départemental pour 2009.

La crise qui a d'abord atteint la sphère de la finance internationale s'est rapidement propagée, dans un système ultra-libéral qui s'était depuis longtemps affranchi de toute régulation, de tout encadrement et de toute intervention de la puissance publique, à l'ensemble de l'économie. Nous en sommes aujourd'hui aux prémices d'une crise sociale qui nous atteindra de plein fouet sans doute dans le courant de l'année 2009.

Comme moi, vous constatez dans notre actualité locale quotidienne, l'inquiétante évolution de la situation :

- une hausse du chômage de 6% en un an
- des menaces de dépôt de bilan de plusieurs entreprises
- les situations de recours au chômage partiel de plus en plus nombreuses en cette fin d'année, chez les équipementiers automobiles notamment - et vous savez qu'ils sont très nombreux dans notre département - qui subissent le contrecoup des difficultés des constructeurs,

- la multiplication des plans sociaux (IMP à Cosne, Faurécia à Cercy) l'annonce de la fermeture du site d'Henkel en mars prochain qui entraînerait la perte de 166 emplois et les incertitudes qui existent sur le devenir de la SIL à Nevers où 57 emplois sont menacés, et de la clinique de Cosne
- et enfin la réduction drastique du recours à l'intérim dans les entreprises nivernaises

Derrière cet arsenal de mesures, il y a malheureusement des hommes et des femmes qui vivront cette période des fêtes dans l'angoisse et dans l'inquiétude pour l'avenir. Je veux en cet instant leur dire, même si j'ai bien conscience que cela ne suffira pas à apaiser leurs craintes, que nous sommes à leurs côtés et que notre priorité aujourd'hui est de mettre en œuvre tout ce qui est possible pour maintenir l'activité et le potentiel économique de notre département. Nous savons pouvoir compter à nos côtés sur la détermination du Conseil Régional de Bourgogne et sur la mobilisation des élus locaux.

Lundi dernier, le Conseil Régional a voté son budget 2009, en fléchant tout particulièrement son soutien à l'emploi, au pouvoir d'achat des ménages et aux investissements, c'est un signe fort, comme le sont les 30 millions d'€ programmés pour soutenir l'emploi et les entreprises par des aides à l'investissement, à la création reprises des PME, à l'exportation.

Je me suis entretenu avec François Patriat, Président du Conseil Régional de Bourgogne, de la situation économique de notre département, de nos craintes, mais aussi des possibilités qui s'offrent à nous. Il partage nos analyses et s'est dit prêt à soutenir les initiatives que nous serons amenés à prendre.

La Région joue ici pleinement son rôle et assure sa compétence en matière de développement économique, le Conseil Général devra quant à lui se consacrer à l'accompagnement social et se soucier en premier lieu de la situation des familles et des personnes privées d'emploi.

Cela ne nous empêchera pas de participer activement aux mesures spécifiques de réindustrialisation de nos bassins d'emploi fragilisés, en s'inscrivant dans le contrat territorial qui sera mis en place sur le bassin de Cosne, comme nous nous sommes investis précédemment dans le contrat territorial Nevers Sud Nivernais - qui arrive à échéance - et dans celui de Château-Chinon.

J'ai demandé à Monsieur le Préfet, qui a bien voulu répondre favorablement à ma sollicitation, de présenter le dispositif de relance mis en place par l'Etat pour répondre aux conséquences de cette crise. J'espère qu'il pourra dans quelques instants nous donner des éléments rassurants sur les engagements de l'Etat pour la Nièvre, ses infrastructures et pour ses entreprises.

Si le plan de relance que vous allez nous présenter Monsieur le Préfet, consolide la capacité d'investissement du département, nous sommes tout à fait prêts à renforcer notre action de soutien à l'économie locale.

Toutefois, si l'action en direction des entreprises et des investissements est nécessaire, et nous en sommes tous ici bien conscients, deux axes indispensables sont les oubliés de ce plan de relance :

- le pouvoir d'achat des ménages sans lequel il est vain d'espérer relancer la consommation et la croissance
- et le soutien à l'action des collectivités locales.

Il nous faut en effet considérer, dans cette période de difficulté économique, l'importance de la part que prennent les collectivités territoriales dans l'investissement public, elle représente actuellement les ¾ de l'investissement public et je n'ai pas besoin de démontrer, notamment au secteur du bâtiment et des travaux publics de ce département, l'intérêt que représente le montant que le Conseil Général consacre annuellement aux travaux routiers et aux chantiers de construction et d'entretien de ses bâtiments.

Les investissements directs liés à notre cœur de compétences : collèges, routes et aux bâtiments départementaux représentaient en 2008 plus de 48 millions

d'€ auxquels il faut ajouter 12 millions consacrés aux programmes d'intervention en direction des tiers et donc à l'investissement indirect.

En l'absence de soutien, les départements seront contraints de concentrer leurs efforts sur l'accompagnement social et le soutien aux plus fragiles de nos concitoyens, ce qui est la compétence première et l'obligation qui leur a été confiée, au détriment de leur investissement direct et de leurs subventions.

Je souhaite sincèrement que nous puissions maintenir notre effort et nous y sommes décidés, pour peu que déjà l'Etat s'acquitte de sa dette, dont je rappelle qu'elle s'élève pour la Nièvre à ce jour à 25 M€, pour la seule année 2008, de non compensation des interventions sociales que nous réalisons pour son compte.

Et au delà, il convient que les contributions auxquelles l'Etat s'est engagé, par exemple pour la construction du bâtiment des archives départementales, soient effectivement versées dans les délais de réalisation du chantier. Si ce n'était pas le cas, nous serions dans l'obligation - ainsi que l'a d'ailleurs suggéré Monsieur le Préfet de Région - de surseoir à cet investissement. Ce serait alors un manque à gagner de 18 millions d'€ pour les entreprises, dont le plus grand nombre sont nivernaises, mais ce serait aussi un surcoût financier important à terme, véritable gâchis inacceptable en ces temps difficiles.

Je pense d'ailleurs que, plus que des aides, ce que les entreprises attendent ce sont des commandes. La proposition d'intégrer un soutien à l'investissement des collectivités territoriales dans les divers plans de relance annoncés, serait certainement l'aide la plus efficace en direction des entreprises. Je répète que les $\frac{3}{4}$ des investissements publics sont réalisés par les collectivités locales.

J'ai également sollicité, pour notre réunion de ce matin, l'intervention des Chambres consulaires, renouant avec une pratique que nous avons mise en place il y a quelques années sous la forme de « conférence des partenaires » qui consistait en un large échange avec l'ensemble des acteurs économiques et sociaux du département, préalablement à notre débat d'orientation budgétaire.

Je remercie,

Monsieur Rouillet Président de la Chambre de Métiers

Monsieur Rossignol Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie

Monsieur Guillien représentant le Président de la Chambre d'Agriculture

D'avoir bien voulu accepter de participer à notre débat de ce matin et de nous apporter leur éclairage sur la situation des secteurs d'activité et des ressortissants qu'ils représentent.

D'ici le 13 février, date de notre débat d'orientation budgétaire, seront également organisées des rencontres avec l'ensemble des forces syndicales (patronales et ouvrières) de notre département, pour que cette consultation préparatoire soit la plus large et la plus ouverte possible.

J'ai d'ores et déjà reçu hier les représentants du personnel de l'entreprise SIL et notre collègue Michel Poinard m'a représenté à une rencontre le 12 décembre avec les représentants du personnel d'Henkel.....

Nous travaillons tous dans le même objectif : le développement de la Nièvre et l'intérêt des nivernais. Nous avons déjà démontré à de nombreuses reprises dans le passé, que la conjugaison de nos efforts permettait d'aboutir à de réelles et sérieuses perspectives d'avenir, je suis certain que dans l'adversité, nous saurons également, ensemble, agir pour la Nièvre.

Mme Morillon, Présidente de la Maison Départementale de l'Emploi et de la Formation, complétera la présentation avec un point sur la situation de l'emploi et de l'action que mène depuis plus d'un an maintenant la Maison Départementale de l'Emploi et de la Formation.

Monsieur le Préfet, je sais que vous êtes pressé et que vous devez nous quitter rapidement pour rejoindre Paris, je vous remercie néanmoins d'avoir accepté d'intervenir en tout début de journée sur un sujet dont chacun mesure l'importance pour notre département.

Puisque, d'après mes informations, vous allez rencontrer des membres du gouvernement sur le sujet qui nous préoccupe aujourd'hui, je souhaiterais que vous puissiez être porteur de nos soucis et de nos difficultés :

- L'absence de compensation intégrale des dépenses que nous engageons pour le compte des politiques de solidarité nationale (APA, RMI, Handicap...) prive notre collectivité d'une grande partie de ses moyens d'action. Depuis 2002 (j'ai choisi cette date parce que c'est celle de la mise en application de l'APA) c'est près de 100 millions d'€ que nous avons dû prendre à notre charge, chacun peut imaginer l'utilisation que nous pourrions en faire.
- La réalisation de grands chantiers d'infrastructures, je pense en particulier à la mise à 2x2 voies de la RN7 au delà de Magny-Cours, sont de nature à atténuer l'impact de la crise et constitueraient pour nos régions un investissement productif
- La décision de lancer la ligne TGV Paris-Lyon via Vierzon, Bourges et Nevers représenterait bien sûr un immense chantier qui soutiendrait l'activité économique mais serait aussi un formidable appel d'air pour le développement de nos territoires.
- Enfin, mais cette liste n'est pas exhaustive, dites à vos interlocuteurs, que la régionalisation en cours, via la RGPP, des services et des politiques de l'Etat, en éloignant les citoyens et les territoires des instances décisionnelles, va à l'encontre de la volonté de relance de l'économie et va accentuer la désertification des territoires ruraux. Après la Poste, après France Télécom, après EDF, après..... après..... tant d'autres la Nièvre va perdre encore un peu plus de ses capacités.

Trop longtemps nous n'avons pas été écoutés au profit de « grands économistes », de « grands stratèges », de « grands penseurs » qui pourtant nous ont conduit dans l'impasse où nous sommes aujourd'hui.

Et que dire de ces financiers qui nous donnent à longueur de journée des leçons de gestion et qui précipitent, leurs entreprises, leurs institutions et l'ensemble du système dans l'abîme.

Alors je me prends à rêver : si nous faisons un peu plus confiance aux forces vives de nos territoires, de notre pays, cela irait peut-être mieux. En tous cas je crois que ça vaut le coup d'essayer tant ceux « d'en haut » que je viens de citer ont fait faillite.

Sans plus attendre, et en vous priant de m'excuser de la longueur de mon propos, mais il y a un moment où il faut que les choses soient dites, je vous cède la parole, Monsieur le Préfet.

*

Mes chers collègues,

Après ce débat enrichissant et - je l'espère - constructif, je vous propose de passer à l'ordre du jour de notre séance proprement dite. Vous avez reçu l'ensemble des rapports qui sont soumis à notre assemblée à l'exception des rapports de dernière minute qui ont été déposés sur table et que je vous propose néanmoins d'accepter d'examiner au cours de cette session :

- un avenant au marché d'assurances prolongeant le marché de trois mois pour permettre à la procédure de marché négocié d'aboutir
- un avenant à la convention 2008 avec l'association Trajectoire pour permettre le versement du solde de notre participation
- l'individualisation de deux subventions dans le cadre de notre politique de coopération décentralisée.

En êtes-vous d'accord ?

je vous remercie

Depuis notre session d'octobre dernier, plusieurs dossiers d'actualité ont connu des développements qui nécessitent de ma part une information en direction de notre assemblée :

Le Grand prix de France de Formule 1 tout d'abord, qui avait été inscrit en juin au calendrier international 2009 de la FIA sur le site de Magny-Cours, a été supprimé du même calendrier à la demande de la Fédération Française du Sport Automobile qui a décidé lors de son comité directeur du 14 octobre de renoncer à son rôle de promoteur organisateur.

Cette décision, unilatérale et subite, a eu plusieurs conséquences directes :

- la première est que, faute de promoteur, il n'y aura pas de Grand Prix de France de Formule 1 en 2009, ni en 2010, ni à Magny-Cours, ni ailleurs en France et rien n'est sûr pour 2011....
- Ensuite la compétition des sites potentiellement candidats à l'organisation du Grand Prix après 2009 a donné lieu à des feuilletons à rebondissements que vous avez du suivre, comme moi, dans la presse :
 - Disneyland qui partait favori est abandonné,
 - le site de Flins est apparu s'appuyant sur des financements publics et semble avoir la faveur de la FFSA et du Gouvernement (bien que celui-ci ait été particulièrement silencieux sur le sujet du GPF1),
 - la candidature de Sarcelles qui fait appel à un financement purement privé est maintenue
 - et nous avons dans un communiqué commun, François Patriat, Président du Conseil Régional et moi-même, rappelé que le site de Magny-Cours demeurait le seul à même de recevoir cette compétition internationale dans les meilleures conditions financière et environnementales ;
 - Aucune décision n'est intervenue à cette heure, mais le silence concernant Magny-Cours est assourdissant. C'est une bien mauvaise manière faite aux

nivernais et aux bourguignons qui ont porté si longtemps « à bout de bras » cette épreuve pour le compte de la France !

- Enfin, à la suite de la décision de suppression du Grand Prix de France de F1 du calendrier de la FIA, le Président de la FFSA m'a écrit, comme il a écrit au Conseil Régional et à la société du circuit, pour indiquer que cette situation entraînait l'impossibilité d'exécuter la convention qui nous liait et donc son expiration de plein droit.

Il va de soi que j'ai contesté, par courrier auprès du président de la FFSA, cette interprétation, rappelant que la décision de suppression du calendrier était intervenue à la demande de la FFSA et que dès lors celle-ci ne pouvait s'affranchir du respect de ses obligations contractuelles. Je n'ai pour l'instant aucune réponse à ce courrier du 3 décembre, mais j'espère que le Président de la Fédération aura à cœur de tenir sa parole et d'honorer ses engagements.

Cette annonce est intervenue dans une période déjà douloureuse et difficile et a entraîné bien des turbulences au sein de la société du circuit. Georges Eymery Président du Conseil d'Orientation et de Surveillance a dû procéder à la nomination d'un Président du Directoire pour succéder à Gérard Dumas.

D'un commun accord, nous avons souhaité faire appel à cette occasion au réseau Caisse des Dépôts et Consignations, par l'intermédiaire de sa filiale « la SCET » qui nous a proposé plusieurs candidatures pour ce poste. C'est finalement celle de Monsieur Michel GROSJEAN qui a été retenue et celui-ci est entré en fonctions début octobre.

J'ai été amené le 3 décembre dernier à vous informer qu'à la suite de divergences d'appréciation sur la conduite de la mission qui lui a été confiée à la direction de la société du circuit de Magny-Cours, avec le Président du Cos et avec le Président du Conseil Général, actionnaire principal, Monsieur Michel Grosjean a adressé sa démission du poste de Président du Directoire à Georges Eymery Président du Cos de la société du circuit.

Je regrette la polémique développée à cette occasion mais je veux rappeler qu'en sa qualité de Président du Directoire, il était le seul responsable de la gestion de la

société et qu'il lui appartenait et à lui seul, de prendre les décisions jugées utiles. A ma connaissance, il n'avait pris aucune décision concernant des faits qu'il a invoqués après. Son évidente volonté de nuire ne peut atténuer sa propre responsabilité.

Mais je laisserai le soin à Georges Eymery, s'il le souhaite de vous apporter plus de précisions à l'issue de mon intervention.

Autre dossier d'importance pour la Nièvre : le projet de ligne TGV Paris Lyon via Nevers avance. Le comité de pilotage du projet auquel participait l'association « TGV Grand centre Auvergne » (dont nous sommes membres) s'est réuni dernièrement et a décidé le lancement de l'étude de faisabilité technique et financière du projet, étude à l'issue de laquelle sera retenu le tracé définitif de la ligne. Il m'apparaît plus que jamais nécessaire de rappeler notre soutien à ce projet de liaison ferroviaire qui ouvre de réelles perspectives pour la Nièvre.

Enfin et pour en terminer avec les points d'actualités, je souhaite vous faire part de la proposition que j'ai faite à François Patriat, Président du Conseil Régional, qui l'a acceptée, de travailler en commun à un appel à projet régional pour la conception, réalisation et commercialisation de véhicules hybrides (à propulsion combinée électrique et thermique) projet qui pourrait donner une orientation et des perspectives nouvelles tant aux structures de recherche-développement bourguignonnes, qu'au technopôle et au circuit de Magny-Cours.

Un petit groupe de travail est réuni pour aboutir à la rédaction d'un appel à projet qui pourrait intervenir, nous le souhaitons tous, dans les premiers mois de 2009.

Voilà mes chers collègues, pour ce tour d'actualité, pour être complet deux dossiers vont vous être présentés :

Un rapport d'information sur le R.S.A. par notre collègue Jacques Legrain, délégué à l'insertion. En effet la loi vient d'être définitivement votée par le parlement et le dispositif RSA entrera en application au 1^{er} juillet 2009. Le dispositif est assez complexe et l'ensemble des décrets d'application ne sont pas encore parus, toutefois il m'a semblé utile de présenter à l'assemblée le cadre général du R.S.A.

cette une première présentation qui sera approfondie ensuite d'ici le 1^{er} juillet, date de l'entrée en fonction du nouveau dispositif.

Et Le rapport de mission d'Alain Lassus sur la démographie médicale et l'offre de soins en Nièvre. En mars dernier en effet, vous vous en souvenez, lors du renouvellement de l'assemblée départementale j'avais demandé à Alain Lassus de travailler sur cette question et de nous faire des propositions.

Une première partie de ce travail : diagnostic et éléments statistiques a été réalisée et va vous être présentée avant de faire l'objet en début d'année prochaine d'une table ronde avec l'ensemble des professionnels de santé qui ont accepté de travailler avec le Conseil Général sur cette question cruciale pour le département.

A la suite de ces deux présentations nous examinerons les différents rapports soumis à notre assemblée et qui n'appellent pas d'intervention particulière de ma part.